

FICHE D'INSCRIPTION à la SECTION PEDESTRE

SAISON 2026/2027

PHOTO
D'IDENTITE

Je soussigné Mr – Mme (rayer la mention inutile - dossier papier, **remplir en lettres d'imprimerie**)
(toute fiche illisible sera retournée à l'adhérent)

NOM:		Prénom :		Né(e) le :	
Adresse :					
Code postal :		Ville :			
Téléphone		E.mail			
Demande à adhérer à l'AS Mantaise, section pédestre, affiliée à la FFRP sous le n° 4147					
Nouvel adhérent : oui / non		Renouvellement d'adhésion, N° de licence FFRP			
Personne à joindre en cas de besoin : Nom :				Tél :	

LA COTISATION annuelle comprend : la licence FFRP + Droit d'entrée ASM + Assurances club AXA + carnet tombola.
Le droit d'entrée (10€) n'est dû qu'à une section de l'ASM, joindre l'attestation de la section concernée.

1	Randonnée pédestre	61€	4	Randonnée douce	55€
2	Marche nordique avec bâtons personnels	71€	5	Marche nordique douce avec bâtons personnels	65€
2 bis	Marche nordique avec prêt des bâtons pendant 3 mois	85€	5bis	Marche nordique douce avec prêt des bâtons pendant 3 mois	79€
3	Marche nordique (membre note rose)	65€			

ATTENTION : les bâtons de marche nordique ne sont pas les mêmes que les bâtons de randonnée

NOTA : l'adhésion à la marche nordique et marche nordique douce donne accès à toutes les activités.

Choix de l'activité (1,2,2bis,3,4, 5 ou 5bisn°soit €

Plus-value pour abonnement Revue rando passion..... : 1 x 10€ = +..... €

Moins-value pour adhésion dans une autre section ASM (joindre attestation)..... : 1 x 10€ = -..... €

Moins-value pour licence dans un autre club (joindre copie de la licence 2026/2027)...: 1 x 33€ = - €

TOTAL A REGLER :.....€

Règlement :	chq n°	Banque		Espèces
€				

La 1^{ère} année d'adhésion, un certificat médical de non contre-indication à la pratique à la randonnée est demandé.

Les années suivantes, un questionnaire de santé est joint au dossier. Il est à compléter et à garder, **seule l'attestation l'accompagnant** est à remettre avec votre inscription. La licence ne sera enregistrée à la FFRP, qu'à réception du CM ou de l'attestation.

RAPPEL : L'adhésion de la saison est valable du 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 AOUT suivant.

Le remboursement des marches interclubs prendra effet à la date de renouvellement de l'adhésion.

La loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents, et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Pour les premières adhésions et pour les anciens adhérents ayant répondu par l'affirmative au questionnaire de santé, je joins à la présente, un certificat médical attestant de non contre-indication à la pratique de la Randonnée Pédestre ou de la Marche Nordique.

Je déclare également avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section pédestre consultable sur le site de l'ASMantaise, rubrique sections sportives, onglet Pédestre.

Date :/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Section Labellisée



FICHE D'INSCRIPTION à la SECTION PEDESTRE

SAISON 2026/2027

PHOTO
D'IDENTITE

Je soussigné Mr – Mme (rayer la mention inutile - dossier papier, **remplir en lettres d'imprimerie**)
(toute fiche illisible sera retournée à l'adhérent)

NOM:		Prénom :		Né(e) le :	
Adresse :					
Code postal :		Ville :			
Téléphone		E.mail			
Demande à adhérer à l'AS Mantaise, section pédestre, affiliée à la FFRP sous le n° 4147					
Nouvel adhérent : oui / non		Renouvellement d'adhésion, N° de licence FFRP			
Personne à joindre en cas de besoin : Nom :				Tél :	

LA COTISATION annuelle comprend : la licence FFRP + Droit d'entrée ASM + Assurances club AXA + carnet tombola.
Le droit d'entrée (10€) n'est dû qu'à une section de l'ASM, joindre l'attestation de la section concernée.

1	Randonnée pédestre	61€	4	Randonnée douce	55€
2	Marche nordique avec bâtons personnels	71€	5	Marche nordique douce avec bâtons personnels	65€
2 bis	Marche nordique avec prêt des bâtons pendant 3 mois	85€	5bis	Marche nordique douce avec prêt des bâtons pendant 3 mois	79€
3	Marche nordique (membre note rose)	65€			

ATTENTION : les bâtons de marche nordique ne sont pas les mêmes que les bâtons de randonnée

NOTA : l'adhésion à la marche nordique et marche nordique douce donne accès à toutes les activités.

Choix de l'activité (1,2,2bis,3,4, 5 ou 5bisn°soit €
Plus-value pour abonnement Revue rando passion..... : 1 x 10€ = +..... €
Moins-value pour adhésion dans une autre section ASM (joindre attestation)..... : 1 x 10€ = -..... €
Moins-value pour licence dans un autre club (joindre copie de la licence 2026/2027)...: 1 x 33€ = - €
TOTAL A REGLER :.....€

Règlement :	chq n°	Banque		Espèces
€				

La 1^{ère} année d'adhésion, un certificat médical de non contre-indication à la pratique à la randonnée est demandé.

Les années suivantes, un questionnaire de santé est joint au dossier. Il est à compléter et à garder, **seule l'attestation l'accompagnant** est à remettre avec votre inscription. La licence ne sera enregistrée à la FFRP, qu'à réception du CM ou de l'attestation.

RAPPEL : L'adhésion de la saison est valable du 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 AOUT suivant.

Le remboursement des marches interclubs prendra effet à la date de renouvellement de l'adhésion.

La loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents, et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Pour les premières adhésions et pour les anciens adhérents ayant répondu par l'affirmative au questionnaire de santé, je joins à la présente, un certificat médical attestant de non contre-indication à la pratique de la Randonnée Pédestre ou de la Marche Nordique.

Je déclare également avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section pédestre consultable sur le site de l'ASMantaise, rubrique sections sportives, onglet Pédestre.

Date :/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Section Labellisée

